

ARTS DE LA SCÈNE AU LYCÉE

CHANT DANSE COMÉDIE



Réussir son projet scolaire et artistique

INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC-HALL
INM
LE MANS



ARTS DE LA SCÈNE AU LYCÉE

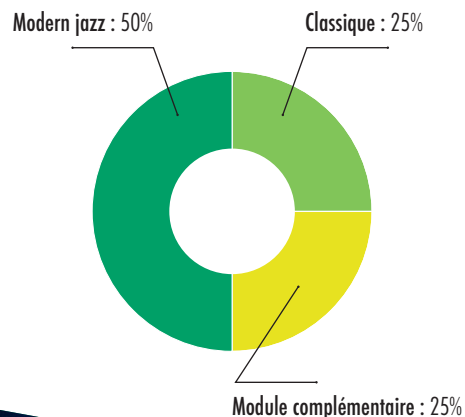
PARCOURS ÉTUDES ET DANSE

Orienté jazz, ce parcours permet l'acquisition des fondamentaux techniques en danse. Selon la progression de chaque élève, une poursuite en formation supérieure de danse est envisageable.

Les modules complémentaires favorisent le développement personnel au profit du développement de l'interprète.

CONTENUS

- Danse jazz : 3h30 par semaine
- Danse classique : 1h30 par semaine
- Modules complémentaires : 1h30 par semaine (accompagnement individuel à la composition personnelle, cabaret, initiation à la comédie et au chant)

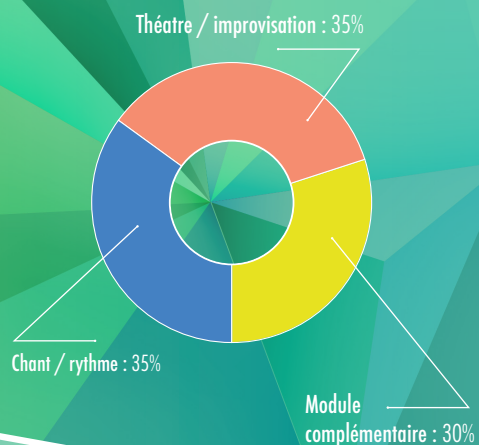


PARCOURS ÉTUDES ET COMÉDIE/CHANT

Qu'il soit comédien ou chanteur, l'artiste est un interprète. Par ce parcours spécifique, l'élève est formé techniquement (chant, théâtre, improvisation, etc) mais il développe avant tout des compétences d'interprétation nécessaires pour envisager un projet professionnel d'artiste du spectacle vivant.

CONTENUS

- Théâtre : 1h45 par semaine
- Chant : 1h45 par semaine
- Improvisation ou pratique rythmique : 1h30 par semaine (les disciplines s'alternent durant l'année)
- Modules complémentaires : 1h30 par semaine (Street jazz et atelier pluridisciplinaire)



RÉUSSIR UN PARCOURS SCOLAIRE tout en ayant une PRATIQUE ARTISTIQUE À UN NIVEAU AVANCÉ

CHOISIR LE PARCOURS « ÉTUDES ET ARTS DE LA SCÈNE » C'EST :

- Favoriser son développement personnel et artistique
- Réussir sa scolarité
- Acquérir les fondamentaux techniques artistiques
- Partager un projet collectif et exigeant
- S'ouvrir culturellement
- Vérifier son projet professionnel artistique

EN PRATIQUE

- Chaque année est rythmée selon une thématique choisie par l'équipe pédagogique, une restitution publique est prévue en fin d'année.
- L'INM assure un suivi individuel de ses élèves : un bulletin d'appréciations par an, la présence d'un représentant lors des conseils de classe au lycée ainsi qu'un regard attentif sur l'élève tout au long de son parcours.

CURSUS SCOLAIRE

Possibilité d'intégrer les voies générales, technologiques ou professionnelles.

ORGANISATION

- Au lycée :
 - Fin des cours au lycée à 16h (lundi, mardi et jeudi)
 - Mercredi après-midi libéré
- À l'INM :
 - Cours à l'INM : lundi, mardi, mercredi et jeudi.
 - Transport pris en charge (aller/retour) entre le lycée et l'INM (sauf le mercredi)



NOUS REJOINDRE



INSCRIPTIONS

- Remplir le formulaire en ligne sur le site internet de l'INM : www.institut-national-musichall.com/inscription
- L'INM envoie un mail de convocation à l'audition de la formation souhaitée



ADMISSION

L'admission dans ces formations est conditionnée par 3 étapes obligatoires :

1. Le Lycée valide le dossier scolaire (envoi d'un dossier)
2. L'INM valide le niveau artistique (audition)
3. L'académie de Nantes valide l'affectation au Lycée



DURÉE

1 à 3 an(s) 180 heures par an



TARIF

1800 euros (+ 95 euros de frais d'inscription)
paiement mensualisé possible (soit 180 € /mois)



INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC-HALL
Centre de formation professionnelle artistique

12 rue Béranger
72000 LE MANS
Tél : 02 43 80 38 94
Courriel : contact@inm-lemans.fr

LMSud
LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

128 rue Henri Champion
72058 LE MANS cedex 2
Tél : 02 43 86 24 16
Courriel : ce.0721094y@ac-nantes.fr